

Les pratiques collectives

Possible dès le plus jeune âge, la pratique collective permet à l'élève de développer son écoute, son autonomie et de découvrir l'ensemble du répertoire musical.

- Chorale
- Ensemble à vents
- Orchestre d'harmonie
- Ensemble de guitares
- Ensemble de percussions
- Atelier de percussions africaines
- Atelier chansons
- Atelier de musiques actuelles

Durée du cours : 30 minutes à 1H30 PAR SEMAINE

Tout au long de l'année, des auditions, des concerts, des spectacles viendront ponctuer les parcours des élèves.

● LES TARIFS :

Le cursus complet d'enseignement musical comprend les éléments :

- La formation musicale
- La formation instrumentale
- Les pratiques de groupe

Le tarif est trimestriel et dépend de votre lieu d'habitation

En dehors de ce cursus, les cours d'éveil et les pratiques collectives correspondent à un tarif annuel.

	VULPILLIENS	EXTERIEURS
Formation Musicale Eveil Musical Pratiques Collectives	Tarifs annuels 1 ^{er} enfant : 93.30 € 2 ^{ème} enfant : 77.70 € 3 ^{ème} enfant : 70 €	Tarifs annuels 1 ^{er} enfant : 140 € 2 ^{ème} enfant : 124.40 € 3 ^{ème} enfant : 116.60 €
Forfait enfant Instrument + Formation Musicale + Pratiques collectives	Tarifs trimestriels 1 ^{er} enfant : 109 € 2 ^{ème} enfant : 93.30 € 3 ^{ème} enfant : 70 €	Tarifs trimestriels 1 ^{er} enfant : 155.50 € 2 ^{ème} enfant : 140 € 3 ^{ème} enfant : 116.60 €
Forfait adulte Instrument + Formation Musicale + Pratiques collectives	Tarif trimestriel 155.50 €	Tarif trimestriel 186.60 €
Adulte 12 cours Adultes jouant à l'orchestre d'harmonie	Tarif annuel 155.50 €	Tarif annuel 186.60 €
Orchestre d'harmonie	Tarif annuel 35 €	Tarif annuel 35 €



● INFORMATIONS PRATIQUES :

Les cours se déroulent chaque semaine de septembre à juin.
Ils ont lieu essentiellement hors du temps scolaire :
le soir après la classe, le mercredi et le samedi.



Contact :
Ecole de musique municipale
Rue de Picardie
38290 LA VERPILLIÈRE

Tél : 04 26 38 40 11
ecoledemusique@laverpilliere.eu
www.ecoledemusique-laverpilliere.fr



Eveil musical
Formation musicale
Pratique instrumentale
Pratique de groupe



Le mot du Maire

Une Ecole de Musique municipale, c'est avant tout le moyen de mettre la musique à la portée de tous les publics quels que soient leur âge ou leur condition. C'est l'objectif que s'est fixé la municipalité de La Verpillière en proposant une grande diversité des offres pour tous les types de musique et d'instruments.

La reconduite pour la 2^{ème} année consécutive d'une classe orchestre au groupe scolaire Jean Jaurès en est une illustration. N'hésitez pas à découvrir ou à faire découvrir à vos enfants toute la richesse de la pratique musicale.

Cordialement.

Le Maire,
Patrick MARGIER.



● APPRENDRE, JOUER, DECOUVRIR LA MUSIQUE A LA VERPILLIERE

L'Ecole de Musique Municipale propose un grand choix de pratiques musicales.

Evell Musical

> Les cours d'éveil s'adressent aux enfants à partir de 3 ans et demi. L'éveil musical consiste à développer chez l'enfant le sens rythmique, la sensibilité et l'intelligence d'une manière ludique et vivante. Le chant, les jeux d'oreille, les graphismes permettent à l'enfant de s'exprimer et de partager des moments de plaisirs musicaux.

Durée du cours : 50 minutes par semaine

Formation Musicale

> Anciennement appelée Solfège, la Formation Musicale est le tronc commun par lequel passent tous les élèves instrumentistes. Ces cours s'adressent aux enfants dès la classe de CP ou de CE1 ainsi qu'aux adolescents et aux adultes. Par des chansons, des mélodies tirées du répertoire, une éducation rythmique et auditive, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, une ouverture vers l'improvisation et des liens avec la pratique instrumentale, l'élève acquiert progressivement une autonomie musicale dans une ambiance vivante.

Durée du cours : 1 heure à 1H30 par semaine.



Formation Instrumentale

L'Ecole de Musique propose l'enseignement des instruments suivants :



Violon
Guitare
Guitare électrique
Harpe
Piano
Percussion
Batterie
Flûte traversière
Clarinette
Saxophone
Trompette
Cornet
Euphonium
Trombone
Chant

Durée du cours : 30 ou 45 minutes par semaine

A noter : La location d'instruments est possible pour les élèves de première année. Le parc est limité, il est constitué de flûtes traversières, clarinettes, saxophones et trompettes.

Ecole de MUSIQUE